



Solèy Leve

Solidarité avec Haïti

Contacts

Maison de la Vie Associative
MVA - 214/61
122 Bis rue du Barbâtre
51100 Reims

E-mail : soleyleve@lautrebord.com

Site : <https://soleyleve.lautrebord.com>

Bulletin d'information n°22

Novembre 2023

Haïti continue de sombrer dans le chaos, sans aucun signe d'accalmie. Faute d'élection de toute instance représentative le pays ne dispose plus d'élus légitimes, et l'Etat est dirigé hors de tout cadre constitutionnel par des personnalités aux liens plus qu'ambigus avec les gangs armés. La population n'est plus seulement soumise à des difficultés économiques insurmontables, elle est de plus totalement abandonnée à la violence des gangs, dont on peine à imaginer la barbarie.

Jusqu'à présent Gentillote n'a pas été frappé directement, mais les conséquences de cette situation dramatique y sont nombreuses.

Des projets ont été interrompus, à cause de l'impossibilité de voyager depuis Port-au-Prince : les logiciels n'ont pu être installés sur le serveur de la salle informatique, le bassin de pisciculture n'a pu recevoir ses travaux d'étanchéité, et les réparations suite au séisme du 14 août 2021 n'ont pu bénéficier du support technique des ingénieurs du Ministère des Travaux Publics. Celles-ci ne pouvant attendre, l'ASPAG¹ a dû engager des réparations essentielles sans cette précieuse expertise.

La population est confrontée à de gros problèmes d'accès à la nourriture. Les denrées en provenance de Port-au-Prince parviennent au compte-goutte, car rares sont les transporteurs qui osent franchir, au risque de leur vie, la zone de Martissant tenue par les gangs. De plus, les prix des produits disponibles explosent, en raison du racket des gangs et de l'inflation consécutive à la désorganisation de l'économie. Peu d'élèves accèdent à un nombre suffisant de repas quotidiens.

Face à cette situation la combativité des membres de l'ASPAG et des habitants de Gentillote ne faiblit pas. La mutuelle mise en place depuis cinq ans s'est si bien développée qu'une deuxième a été créée pour accueillir au total une centaine de participants. Le jardin collectif fonctionne toujours, même si la réussite des plantations reste à la merci des épisodes de sécheresse ou de pluies destructrices. Un agronome nouvellement installé près de Gentillote est intervenu bénévolement auprès des élèves de l'école.

Bien sûr les autres partenaires de l'ASPAG sont toujours présents. A nos côtés depuis bientôt dix-sept ans, l'association Papiers de l'Espoir garantit grâce à sa très conséquente subvention la majeure partie du montant des salaires des enseignants de maternelle et primaire. La fédération de la Marne du Secours Populaire Français poursuit son engagement, entamé en 2013 au travers du financement du jardin pédagogique, du projet d'élevage de vaches et des animations festives de fin d'année. Et il ne faut pas oublier les donateurs individuels, dont la contribution est tout aussi fondamentale pour la survie de l'école.

Ainsi son existence se trouve préservée, et c'est une grande satisfaction.



Quant à nous, nous avons dû trouver des solutions pour compenser l'impossibilité de nous déplacer à Gentillote (notre dernier voyage remonte à juin 2019) en favorisant les échanges avec l'ASPAG et les enseignants de l'école. Deux groupes de discussion via l'application WhatsApp ont été mis en place. L'un concerne le projet d'élevage de vaches. Il regroupe les éleveurs de l'ASPAG participant à ce projet, le référent du Secours Populaire et des membres du bureau de Solèy Leve. Le second groupe nous permet de participer à la réunion hebdomadaire des enseignants des deux premiers cycles (de la maternelle à la 6^e année), animée par Jean Marc Henry, le président de l'ASPAG. C'est l'occasion d'être informés du fonctionnement quotidien de l'école, des choix pédagogiques, de la situation sécuritaire et économique dans la zone.

Nous avons pu mesurer à quel point ces échanges réguliers apportent un réel soutien moral aux acteurs locaux, en réduisant leur isolement.

Et bien entendu, les difficultés croissantes que rencontre la population nous motivent toujours davantage à renforcer notre aide matérielle au fonctionnement de l'école et aux projets de développement de l'ASPAG. Merci à toutes et tous pour vos contributions !

Thierry Raoux pour Solèy Leve

Assemblée Générale 2023

L'Assemblée Générale ordinaire de Solèy Leve s'est déroulée en visioconférence le samedi 8 avril 2023.

⁽¹⁾ L'ASPAG (Association Solidarité des Paysans et Amis de Gentillote) est l'association locale que Solèy Leve accompagne, fondée et présidée par Jean Marc Henry.

A l'école

Reprise des cours : La rentrée 2023 s'est déroulée de façon usuelle, à défaut d'être idéale. Comme chaque année, à cause des difficultés des parents à financer les achats nécessaires pour la rentrée de leurs enfants, les élèves sont arrivés de façon échelonnée à partir de la rentrée officielle, les classes n'étant au complet qu'au bout de quelques jours. En septembre 2022, la rentrée avait été beaucoup plus difficile. La pénurie de carburant, les routes barricadées et l'insécurité s'étaient ajoutées à l'inflation et avaient rendu les déplacements impossibles. Tandis que le ministère retardait officiellement d'un mois la date de la rentrée scolaire, beaucoup d'écoles n'avaient en fait repris leurs activités qu'au mois de décembre. A Gentillote la date de reprise avait été fixée, en accord avec les parents, au 28 novembre. En compensation certaines vacances scolaires ont été raccourcies.

Organisation des enseignements en 4AF*, 5AF* et 6AF* : depuis un an, la direction de l'école a décidé d'expérimenter un fonctionnement nouveau pour les classes de 4^e, 5^e et 6^e années. Désormais, les enseignements de chacune de ces classes sont partagés entre leurs trois professeures. La responsable de la 4^e année enseigne aux trois niveaux le créole et les sciences expérimentales, celle de la 5^e année le français et l'histoire, celle de la 6^e année les mathématiques et la géographie. Le bénéfice attendu est que les professeures approfondissent les matières sur lesquelles elles se concentrent, et qu'elles suivent les élèves sur trois ans. De plus, dans un contexte où les difficultés de déplacement sont fréquentes, en cas d'absence de l'une d'entre elles, ses élèves ne se trouvent pas confrontés à un remplaçant moins familier.

* AF : année fondamentale

Evaluations : l'école a adopté aussi un nouveau fonctionnement pour les évaluations de fin de période, en organisant des examens de façon plus formelle. Les différentes épreuves écrites sont réparties sur plusieurs jours, avec un planning qui permet aux élèves de composer en nombre réduit dans les salles, pour favoriser la concentration et le travail personnel.

Chant en classe : les enseignantes ont l'habitude de proposer aux élèves des séquences de chant, notamment de chansons populaires en créole. Depuis le mois de mars, l'apprentissage de chansons francophones a été introduit, pour familiariser les enfants avec les sonorités du français, qui n'est pas la langue parlée dans les familles.

Enseignement artistique : Mme Rhau, qui enseigne les mathématiques et la géographie aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années a démarré avec eux des activités artistiques. Ci-contre une photo de la réalisation de fleurs en papiers.



Certificat : les élèves de 9^e année ont passé les épreuves du certificat durant la deuxième quinzaine de juillet. Les résultats sont parus le 9 septembre. Sur les 19 élèves présentés à l'examen, l'école compte 15 admis. Félicitations à eux !

Premiers bacheliers : Après leur certificat, seuls quelques élèves de Gentillote rejoignent le lycée, le plus souvent grâce à la continuité du soutien financier de leur parrain ou marraine. Aussi avons-nous été particulièrement heureux – et fiers ! – d'apprendre à l'été 2022 que deux des tout premiers élèves scolarisés dans la première classe ouverte à Gentillote en 2007 ont pu passer avec succès le baccalauréat. Angelo et Nephtalie ont ainsi été les premiers bacheliers issus de l'école de Gentillote ! En 2023, deux nouvelles élèves, Mitsaïda et Minderline, ont à leur tour obtenu le baccalauréat.

Sachant que plusieurs d'entre eux n'auraient sans doute jamais été scolarisés sans l'école de Gentillote, cela donne une vision encourageante du chemin parcouru depuis 2007 !

Quant à Minderline, elle vient d'intégrer une formation supérieure en Sciences de l'éducation aux Cayes. Elle souhaite devenir enseignante, et Jean Marc Henry lui a proposé de venir s'initier à la pratique de la pédagogie au sein de son ancienne école. C'est ainsi qu'elle a commencé à effectuer quelques remplacements d'une professeure arrêtée à la suite d'un accident de la circulation.

La cantine

Depuis quelques années, afin de préserver nos ressources, nous nous limitons à financer le complément nécessaire (huile, condiments, pois...) aux céréales de base produites par le jardin collectif (maïs, petit mil...).

Devant les difficultés d'alimentation sur la zone, et compte tenu du manque de visibilité pour mener à bien les nécessaires travaux sur les bâtiments, nous avons décidé en avril de consacrer les fonds conservés pour ces travaux (3 000 €) au financement de la cantine.

Afin de garantir quatre repas par semaine pendant le dernier trimestre de l'année, des repas économiques tout en restant variés et nourrissants ont été pensés par les mamans : boy (spécialité à base de farine), maïs au lait... et une fois par semaine un plat à base de riz et légumes.

Soutien de « Solidarité et Fraternité » : pour l'année scolaire en cours, l'association *Solidarité et Fraternité avec les enfants d'Haïti* accorde une aide exceptionnelle pour permettre la continuité de la cantine. Une aide qui sera particulièrement bénéfique pour les jeunes élèves !



A l'école

La Bibliothèque :

Depuis plus d'un an maintenant, l'école de Gentillote dispose d'une bibliothèque, essentiellement constituée de livres offerts par Jean Sprumont (fondateur des Ateliers Ecole de Camp Perrin), et de ceux apportés lors de nos différents séjours.

La bibliothèque est fréquentée à titre individuel par les élèves de l'école, surtout ceux du 3^e cycle (7^e, 8^e et 9^e années) ainsi que les professeurs et quelques anciens élèves. Ils peuvent emprunter les ouvrages pour deux ou trois semaines.

30% des élèves du 3^e cycle empruntent régulièrement des livres, surtout les livres illustrés (albums, dessins, photos), les bandes dessinées.

Les élèves des plus petites classes viennent généralement accompagnés de leur professeur lors des cours de français.

Faire un jardin sur des petits espaces : Guypson Catalis est un agronome originaire de Jacmel, venu s'installer à Rival, localité proche de Gentillote. Il est venu donner des cours aux élèves (ici avec les 6^eAF) pour leur apprendre à faire pousser des légumes, même dans un petit espace. Il a apporté des semences, des boîtes, de la terre enrichie. Comme pour le jardin pédagogique, l'espoir est que les enfants puissent transmettre ces connaissances sur le jardinage à la maison. Cela semble fonctionner, puisque quelques élèves ont invité Jean Marc Henry à venir voir ce qu'ils ont réalisé chez eux. Ce qui manque, ce sont les semences qu'il faudrait pouvoir distribuer.

Guypson Catalis a également assuré une formation sur la fabrication de cages à lapins. Celle-ci s'est déroulée chez lui, avec un groupe limité de 7 ou 8 élèves tous en 9^e année.

Les élèves ont particulièrement apprécié.

Le jardin pédagogique continue à fonctionner. Il n'a malheureusement pas produit grand-chose en 2023, année de grande sécheresse. Mais l'année 2023-2024 s'annonce plus propice, les précipitations ayant été conséquentes depuis l'été. Le redémarrage est prévu pour début décembre, avec la mise en place des pépinières. Guypson Catalis y interviendra avec Jean Marc Henry.

Selon ce dernier les effets de cette activité, désormais inscrite dans la durée, commencent à se faire sentir : il observe sur la zone davantage de familles s'essayant au maraîchage.

Replanter des plantes et arbres qui nourrissent

Parallèlement à ces activités d'apprentissage du maraîchage, une nouvelle activité a été lancée. Elle vise à sensibiliser les élèves à la nécessité de lutter contre la réduction des couverts végétaux tout en facilitant l'accès à des ressources alimentaires autres que les récoltes des champs cultivés. Ainsi les élèves ont réalisé une pépinière de *grenadia* (fruits de la passion). Certains, plantés à l'école ont bien pris, et ont pu être récoltés (ils peuvent donner en moins d'un an).

Pour renouveler l'expérience Jean Marc Henry a commencé à collecter des graines de *chadèques* (gros pamplemousses) et de *grenadia*, des noyaux de mangues ou encore des pépins de citron...



Soutiens locaux

Jean Marc Henry a noué des contacts avec l'association haïtienne Prodev. Fondée en 1995 par des figures reconnues du monde de l'éducation, elle a pour but de favoriser l'accès à un enseignement de qualité aux enfants des zones défavorisées.

En 2022-2023 elle a doté l'école de Gentillote de manuels scolaires. L'école a décidé de les mettre à disposition des familles sous forme de location pour un montant modique, afin qu'ils puissent bénéficier à des élèves pendant plusieurs années.

Pour 2023-2024, l'association a fourni aux élèves des classes de primaire des sacs d'école, que Jean Marc Henry a jugé très robustes.



En marge de l'école

Carnaval : le 17 février, les élèves ont eu droit à une animation musicale à l'occasion du carnaval des étudiants. Un moment de détente particulièrement apprécié de tous les participants.



Sérigraphie : en mars, un jeune étudiant est venu proposer une initiation à la sérigraphie. Les élèves ont préparé des pochoirs pour représenter des lettres et les ont imprimées sur différents supports.

Cours de pâtisserie : en avril les jeunes ont confectionné des gâteaux grâce à une cuisinière de Gentillote ... et au prêt du four personnel de Rose-Michèle Henry. Il s'agit de recettes difficiles à réaliser dans la majorité des foyers, mais pour lesquelles il existe une demande. Une compétence qui peut donc permettre à certains un apport financier toujours appréciable.



Fête de l'école : contrairement à la tradition, la fête de l'école n'a pu se tenir le jour de la Fête des mères en raison de fortes pluies. Elle a été reportée au 2 juillet. Les élèves ont pu présenter danses, saynètes ou poèmes. Une journée ouverte à tous et qui rassemble chaque année les familles de Gentillote.

Camp d'été : au mois d'août, un camp d'été a été proposé aux jeunes. Encadrés par deux ou trois enseignants, ils ont pu jouer, lire ou encore profiter d'émissions de télévision. Quelques familles, imaginant que la cantine fonctionnerait également pendant ce camp, ont été un peu déçues.

Les activités de l'ASPAG

Mutuelles : il y a cinq ans des familles se sont regroupées au sein d'une mutuelle. Elles s'y entraident par la mise en commun de petites sommes, utilisées sous forme de prêts de courte durée aux membres. Conséquence du succès de cette initiative, le nombre croissant de participants devenait un obstacle à son bon fonctionnement. C'est pourquoi une nouvelle mutuelle a vu le jour, qui se réunit également une fois par semaine. A elles deux, elles regroupent une centaine de personnes.

Les prêts consentis par ces mutuelles permettent de développer une petite entreprise familiale, de monter un petit commerce de détail ou encore d'acheter des semences. Ils peuvent aussi servir à l'achat des fournitures scolaires ou à l'écolage pour les plus grands élèves des 7^e, 8^e et 9^e années.

Le jardin collectif : il est cultivé par les parents, avec la participation des plus grands élèves. Malheureusement, sa production est très aléatoire, en raison des aléas de la météo, entre sécheresses et pluies excessives. La récolte de l'automne 2022 a permis de réaliser du *mamba* (pâte d'arachide), qui a été servi aux élèves avec des *kassav* (gallettes de manioc), pendant une semaine.

Une nouvelle plantation a été réalisée en janvier, mais elle a hélas été détruite par la sécheresse. Et il n'a pas été possible de récolter quoi que ce soit jusqu'à l'été. Depuis septembre, les précipitations ont été abondantes et bénéfiques, et les arachides semées se sont bien développées. Elles ont suffisamment résisté à la tempête et aux fortes pluies de la mi-novembre pour qu'on espère une bonne récolte sous peu.



Le « Projet Vaches » : ce projet a été mis en place avec un financement de la fédération de la Marne du Secours Populaire. Quatre vaches ont pu être achetées. Au milieu de l'été, un premier veau est né. Une deuxième vache est sur le point de mettre bas.

Comme pour les cultures, la sécheresse pose problème. Aller chercher l'eau pour les abreuver demande plus de travail, mais surtout, il est difficile de les nourrir car les herbes ne poussent pas en quantité suffisante et il est compliqué de trouver du fourrage en remplacement.



Le savez-vous ?

Production : Une vache 'locale' peut produire environ 4 litres de lait par jour, contre vingt à trente litres pour les races laitières françaises.

En créole : une vache se dit 'manman bèf', une 'bèf nouris' étant une vache ayant déjà vêlé.

Conséquences de la situation générale

Virements bancaires plus compliqués. A défaut d'aider efficacement Haïti à lutter contre les gangs et les trafics de drogue et d'armes, la communauté internationale s'est inquiétée des flux financiers qui pourraient y être liés. Du coup nous subissons des tracasseries administratives comme des demandes d'attestations de l'usage des fonds envoyés à l'ASPAG, des frais bancaires supplémentaires totalement opaques et des délais accrus de disponibilité des fonds pour l'ASPAG (parfois jusqu'à un mois).

Problème d'alimentation. L'inflation due à la désorganisation de l'économie complique durement l'accès des habitants de Gentillote à la nourriture. Et ce d'autant plus que les denrées en provenance de Port-au-Prince parviennent au compte-goutte. Elles dépendent des transporteurs qui osent franchir la zone de Martissant, tenue par les gangs, au risque de leur vie et au prix de « droits de passage » exorbitants. Du coup la moindre période de sécheresse, en réduisant la production agricole locale, crée des pénuries dramatiques. Peu d'élèves accèdent à un nombre suffisant de repas quotidiens.

Arrêt de la fourniture de pain aux élèves. L'association Elevating qui fournissait l'an passé des petits pains aux élèves de l'école a cessé cette action. Les pains étaient fabriqués aux Cayes, mais la farine n'arrive plus de Port-au-Prince.

Augmentation des prix des transports. Elle a des conséquences très concrètes pour les professeurs de l'école, la plupart se déplaçant depuis les Cayes ou d'autres localités en empruntant des tap-tap (taxis collectifs), des motos taxis, ou leur propre deux-roues. Les prix des carburants ont explosé, et leur disponibilité est très variable. Pour soulager les enseignants, et n'ayant pas les ressources pour assurer une augmentation durable de leur rémunération, nous leur avons versé une prime au début 2023 et nous comptons renouveler cette initiative.

Salle informatique. Elle n'a toujours pas pu être mise en fonction. Les équipes de l'Ecole Professionnelle Saint Joseph Artisan, qui ont financé et mis en place le serveur et les postes de travail, ont réussi à maintenir jusqu'au début 2023 quelques déplacements depuis Port-au-Prince, malgré les risques liés à la sortie de la capitale. Mais l'un de leurs véhicules a subi peu après une attaque au retour d'une de leurs missions en province. Cette attaque a eu raison de leur courage et la mise en route du réseau informatique n'a pu être achevée. Nul ne peut dire quand elle pourrait reprendre.

Bassin de pisciculture. Nous avons raconté dans notre dernier bulletin que le bassin creusé par les habitants de Gentillote n'avait pas pu être étanchéifié avec l'argile locale. Les ingénieurs du ministère de l'Agriculture s'étaient engagés à venir cimenter le fond. Eux aussi sont durablement dans l'incapacité d'effectuer le déplacement depuis la capitale. Les participants au projet envisagent de le reprendre sur un autre site, proche de la rivière. Mais cela demande un nouveau gros effort de terrassement.

Echos de la violence des gangs

Les gangs ne sont pas directement présents à Gentillote, mais leurs exactions ont des conséquences concrètes.

De nombreuses familles sont arrivées, chassées de leurs logements dans l'agglomération de Port au Prince par les bandes armées. Cela a commencé il y a deux ans, après l'attaque du quartier de Martissant. Cela n'a pas cessé depuis : il en arrive toutes les semaines, les dernières ayant fui le quartier de Carrefour Feuille.

Autre victime que nous connaissons bien : l'association *Solidarité et Fraternité pour les enfants d'Haïti* dont le siège est à Renazé dans la Mayenne. Cette association a déjà apporté une aide directe à Gentillote en 2016 après l'ouragan Matthew. Elle nous a également régulièrement offert un soutien précieux en nous accueillant dans ses locaux de Tabarre dans l'agglomération de Port au Prince au retour de chacun de nos séjours à Gentillote. Le 12 juillet dernier, un gang s'est approprié ses locaux, expulsant sous la menace des armes les enseignants de l'école qu'elle gérait et les enfants de la crèche qu'elle hébergeait. Depuis, les élèves ont perdu leur école, son directeur est menacé de mort et la crèche a dû trouver sur le champ un nouveau local. En attendant une hypothétique et improbable action de la justice pour récupérer ses locaux, l'association a décidé de perpétuer son effort pour l'éducation en Haïti, en apportant un financement ponctuel à deux écoles de province, dont celle de Gentillote. L'aide portera sur la cantine et l'achat de bancs-pupitres. Il est terrible de penser qu'un tel soutien résulte de situations aussi tragiques pour des familles de la capitale.

On ne voit pas le bout de cette situation. L'ONU a bien décidé l'envoi d'une mission internationale de soutien à la police d'Haïti. Mais le fait que la demande ait été formulée par les autorités haïtiennes elles-mêmes, dont l'attitude vis à vis des gangs est plus qu'ambiguë, n'est pas fait pour rassurer. De plus cette mission ne serait pas directement gérée par l'ONU mais placée sous la responsabilité du Kenya. Le parlement kenyan en a approuvé le principe le 16 novembre. Mais l'opposition a déposé un recours en justice contre cette mission, qui n'est donc pas près d'être opérationnelle. Enfin l'effectif prévu pour l'intervention, de l'ordre de 5 000 personnes, paraît bien dérisoire compte-tenu de la puissance des gangs et de leur implantation géographique.

Actions de l'année

Echanges hebdomadaires avec les enseignants :

Depuis le mois de décembre 2022, nous avons rendez-vous chaque semaine avec l'équipe enseignante des classes de maternelle et primaire, via l'outil WhatsApp. Les conditions ne sont pas idéales car la faible qualité du réseau interdit de vrais dialogues directs, mais par le biais de notes vocales et de commentaires écrits, nous parvenons à développer des échanges suffisamment efficaces pour compenser partiellement l'impossibilité de nous rendre sur place.

Projet d'entreprise :

Un projet d'équipe ('*Team building*') de l'entreprise 'Prérequis' a permis de soutenir la classe de 9^e année tout en réalisant des échanges de proverbes avec les élèves.

Chaque mois, avec la complicité du professeur de créole, la classe a choisi et expliqué un proverbe pour le groupe de donateurs. En retour les participants en France proposaient des proverbes au sens équivalent, qu'ils soient français, ou de toute autre culture de notre environnement.

Les élèves se sont pris au jeu. Leur professeur de créole a apprécié cette occasion d'approfondir leur connaissance de leur langue maternelle et de leur culture. Les propositions et explications obtenues en retour, formulées en français, les ont également entraînés à cette langue, largement utilisée aussi dans leur scolarité.

L'expérience a été également un succès du point de vue financier, puisqu'elle a permis de recueillir 2 500 €. Cette somme a été consacrée à l'achat de manuels (850 €), au fonctionnement de la classe (salaire et fournitures, 1 250 €) et à du soutien scolaire en vue de la préparation du certificat (500 €). Ce soutien a été réparti sur 12 samedis après-midi ainsi qu'une semaine en juillet avant les épreuves. Lors de ces journées, les élèves ont bénéficié d'un repas.

Le succès tant financier que pédagogique de cette expérience nous conduit à nous en inspirer pour lancer cette année un parrainage de classe, destiné au financement du fonctionnement de l'une des classes de 7^e, 8^e ou 9^e année.



Le calendrier 2024

Après un calendrier 2023 sur le thème de la musique, nous avons choisi pour 2024 de vous parler de sport.

Pour découvrir quels sont les sports pratiqués ou suivis en Haïti, quel est l'apport des sportifs haïtiens sur la scène internationale, ou encore découvrir un sport typiquement haïtien.



Nos projets pour 2023-2024

- **Assurer l'école pour tous** : comme chaque année, notre principal souci est de permettre à l'école de continuer à fonctionner. Un projet de **parrainage de classe**, comportant des échanges avec les élèves autour des personnages de contes populaires, est en préparation.
- **Maintenir la cantine** : compte tenu des pertes de revenus des familles, il nous faut garantir de manière pérenne un repas aux élèves. Le soutien de l'association *Solidarité et Fraternité pour les enfants d'Haïti* y sera consacré.
- **Reprendre l'équipement des salles de classe** : il a été délaissé depuis quelques années pour faire face aux urgences, et le renouvellement de mobilier (chaises, tables ...) devient indispensable.
- **Compléter le fonds de manuels scolaires**
- **Revaloriser les enseignants** : au moins au moyen de primes ponctuelles, nos ressources ne nous permettant pas de nous engager sur une augmentation substantielle des salaires.
- **Réparer les batteries de la salle informatique**
- **Réparer la pompe du puits**, tombée en panne au début de l'année scolaire

Pour nous aider à concrétiser ces actions vous pouvez effectuer un don :

- par chèque adressé au siège de l'association :
Solèy Leve – Solidarité avec Haïti - Maison de la Vie Associative MVA - 214/61
122 Bis rue du Barbâtre - 51100 Reims
- via Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/soley-leve-solidarite-avec-haiti/>
- via PayPal : <https://soleyleve.lautrebord.com/index.php/nous-soutenir/faire-un-don>
- par virement bancaire (RIB de Solèy Leve à demander en nous écrivant à : soleyleve@lautrebord.com)

Les dons à Solèy Leve sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises